

## **Procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada tenue le 24 avril 2021 en visioconférence**

### **Ordre du jour adopté**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fonctionnement pendant l'assemblée
4. Mot du président
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2020
6. Négociation de la convention collective
  - a) Présentation du comité de négociation
  - b) Rapport sur la négociation
  - c) Présentation du comité de mobilisation
7. Climat de travail
  - a) État de la situation à Québec et ailleurs
  - b) Manifeste pour un milieu travail sain et exempt de violence et de harcèlement
8. Finances
  - a) États financiers au 31 décembre 2020
  - b) Présentation du budget 2021
  - c) Rapport du comité de surveillance des finances
  - d) Élections au comité de surveillance des finances
9. État des lieux
  - a) Relations de travail
  - b) Griefs
  - c) Santé, sécurité, équité, diversité
  - d) Montréal
  - e) Moncton
  - f) Régions
10. Modifications aux Statuts et règlements
11. Changement de nom du syndicat
  - a) Adoption du nouveau nom et identification des élus du bureau syndical
  - b) Logo du syndicat
12. Levée de la réunion

## **1. Ouverture de la réunion**

La réunion commence à 9 h 30.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par André Fortin et appuyé par Jean-Claude Taliana d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.*

## **3. Fonctionnement pendant l'assemblée**

- *Considérant la situation de pandémie et la tenue de l'assemblée générale en visioconférence;*
- *Considérant le fait qu'en vertu des statuts et règlements, la question préalable peut être posée en tout temps après quinze interventions, sans respect des tours de parole;*

*Il est proposé par Jean-Claude Taliana et appuyé par Martin Poiré de suspendre la possibilité de poser la question préalable pendant cette assemblée générale, et uniquement pendant celle-ci. Adopté à la majorité.*

## **4. Mot du président**

Pierre Tousignant fait le point sur les six mois passés.

## **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2020**

*Il est proposé par Isabelle Brenneur et appuyé par Rémi Tremblay d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2020. Adopté à l'unanimité.*

## **6. Négociation de la convention collective**

### **a. Présentation du comité de négo**

Pierre Tousignant présente les membres du comité de négociation :

- Isabelle Brenneur
- Hugo Côté
- Étienne Gosselin
- Hélène Harton
- Caroline Morin
- Luc Paradis
- Sophie Pelletier
- Pierre Tousignant

### **b. Rapport sur les négociations**

Sophie Fontaine fait le point sur les négociations. Le comité de négociation a fait parvenir un sondage aux membres et a prévu une tournée de consultations. Le comité a également fait une analyse de la conjoncture interne et externe. L'employeur avait laissé entendre qu'il souhaitait reconduire la convention pour deux ans avec une négociation continue pour faire des aménagements. Un comité restreint du comité de négociation a rencontré l'employeur pour savoir ce qu'il était prêt à offrir, mais ce dernier n'a pas voulu s'avancer. Le comité souligne que de nombreux dossiers traînent depuis l'entrée en vigueur de la présente convention et souhaite que la négociation porte sur l'ensemble de la convention..

### **c. Présentation du comité de mobilisation**

Pierre Tousignant présente les membres du comité d'information et de mobilisation.

- Valérie-Micaela Bain
- Maxime Corbeil
- Marie-Josée Gendron
- Kolya Gervais
- David Grand-Maison
- Bruno Lelièvre
- Sarah Désilets-Rousseau
- Marie-Laure Josselin
- Stéphane Lamontagne
- Catherine Poisson
- William Phénix
- Priscilla Plamondon-Lalancette
- Marie-Christine Rioux
- Michel-Félix Tremblay

*La réunion est suspendue à 10 h 24 et reprend à 10 h 39.*

## **7. Climat de travail**

### **a. État de la situation à Québec et ailleurs**

Pierre Tousignant fait le point sur la démarche entreprise avec un psychologue industriel à la suite d'une trentaine de témoignages de membres de Québec ou de personnes qui ont quitté la station récemment, faisant état d'un climat de travail très difficile. Il rappelle la mobilisation des membres de la station de Rimouski, qui a mené au départ de la directrice.

Le psychologue industriel a le mandat de rencontrer des employés, puis de faire un diagnostic organisationnel et des recommandations. L'Association des réalisateurs participe à ce processus. Par cette démarche, le syndicat veut être en action plutôt que de seulement dénoncer une situation.

### **b. Manifeste pour un milieu travail sain et exempt de violence et de harcèlement**

*Il est proposé par Émilie Charbonneau et appuyé par Étienne Gosselin d'adopter le Manifeste pour un milieu de travail sain à Radio-Canada/CBC. Adopté à l'unanimité.*

## **9. État des lieux**

### **a. Relations de travail**

Damian Pilié et Sophie Fontaine présentent leur rapport sur les relations de travail.

*La réunion est suspendue à 12 h 03 et reprend à 13 h 10.*

## **Finances**

### **c. États financiers au 31 décembre 2020**

*Il est proposé par Isabelle Brenneur et appuyé par Kim Roy-Grenier de recevoir les états financiers au 31 décembre 2020. Adopté à l'unanimité.*

### **d. Présentation du budget 2021**

Isabelle Montpetit présente les prévisions budgétaires adoptées par le conseil syndical.

### **e. Rapport du comité de surveillance des finances**

Marie-Eve Maheu, Marie-Claude Morin et Bernard Leduc présentent leur rapport

*Il est proposé par Claude Bellemare et appuyé par Kristy Rich de recevoir le rapport du comité de surveillance des finances. Adopté à l'unanimité.*

### **f. Élections au comité de surveillance des finances**

Les trois membres du comité sont Marie-Eve Maheu, Marie-Claude Morin et Bernard Leduc.

Les mandats de Marie-Eve Maheu et de Bernard Leduc se terminent; le poste de substitut est vacant.

*La candidature de Bernard Leduc comme membre du comité de surveillance des finances est proposée par Marc-André Haché et appuyée par Marc Gosselin.*

*La candidature de Marie-Eve Maheu comme membre du comité de surveillance des finances est proposée par Marie-Michèle Coulombe-Boulet et appuyée par Marie-Christine Rioux.*

*La candidature de Pierre Chapdelaine de Montvalon comme substitut au comité de surveillance des finances est proposée par Marie-Michèle Coulombe-Boulet et appuyée par Jean-Claude Taliana.*

*Bernard Leduc, Marie-Eve Maheu et Pierre Chapdelaine de Montvalon sont élus.*

## 8. État des lieux (suite)

### b. Griefs

Jean-François Nadeau et Julien Boucher présentent le rapport du comité de griefs.

### c. Santé, sécurité, équité, diversité

Marie-Andrée Charron présente le rapport sur la santé et sécurité, l'équité et la diversité. .

*Considérant que Radio-Canada se dit engagé pour l'inclusion des groupes d'équité,  
Considérant que des employéEs de Radio-Canada sont en situation de handicap qui  
a un impact sur leur mobilité,*

*Considérant que Radio-Canada a le pouvoir et les moyens de faire tomber les  
obstacles sur le chemin des personnes en situation de handicap qui cherchent à être  
actives sur le marché du travail,*

*Il est proposé par Kim Roy-Grenier et appuyé par Kristy Rich que le STTRC  
demande à Radio-Canada d'offrir un stationnement gratuit, à proximité du lieu de  
travail et adapté aux employéEs dans une situation de handicap qui a un impact sur  
leur mobilité et qui en manifestent le besoin.*

*Que le STTRC absorbe les coûts défrayés par ces employéEs pour avoir accès à un  
stationnement adéquat jusqu'à ce que Radio-Canada accepte de les prendre en  
charge.*

Le proposeur et l'appuyeur retirent la dernière phrase de leur proposition : *Que le  
STTRC absorbe les coûts défrayés par ces employéEs pour avoir accès à un  
stationnement adéquat jusqu'à ce que Radio-Canada accepte de les prendre en  
charge.*

Ils ajoutent à la fin de l'avant-dernière phrase la mention suivante : *, et de rendre  
accessibles ses stations et ses bureaux aux personnes handicapées.*

Le vote est demandé sur la proposition ainsi libellée :

- *Considérant que Radio-Canada se dit engagé pour l'inclusion des groupes d'équité,*
- *Considérant que des employéEs de Radio-Canada sont en situation de handicap qui a un impact sur leur mobilité,*
- *Considérant que Radio-Canada a le pouvoir et les moyens de faire tomber les obstacles sur le chemin des personnes en situation de handicap qui cherchent à être actives sur le marché du travail,*

*Il est proposé par Kim Roy-Grenier et appuyé par Kristy Rich que le STTRC  
demande à Radio-Canada d'offrir un stationnement gratuit, à proximité du lieu de  
travail et adapté aux employéEs dans une situation de handicap qui a un impact sur  
leur mobilité et qui en manifestent le besoin, et de rendre accessibles ses stations et  
ses bureaux aux personnes handicapées..*

*Adopté à la majorité.*

*La réunion est suspendue à 15 h 18 et reprend à 15 h 30.*

*Considérant le courriel de Radio-Canada envoyé à ses employés à mobilité réduite et/ou en situation de handicap, où il précise que les places de cette zone seront accessibles sur la base de premier arrivé, premier servi, il est proposé par Sophie Pelletier et appuyé par Étienne Gosselin que le STTRC s'engage à :*

- discuter avec l'employeur pour qu'il garantisse une place aux personnes à mobilité réduite dans la zone réservée aux détenteurs de permis SAAQ;*
- mandater le comité équité, santé et sécurité pour s'entendre avec l'employeur pour qu'il adapte les cuisinettes selon les besoins des membres en fauteuil roulant et s'assurer qu'un minimum de salles de bain soient munies de mécanismes d'ouverture de portes automatiques dans la NMRC et dans toutes ses stations. Adopté à l'unanimité.*

#### **a. Montréal**

La coordonnatrice de Montréal, Josianne Létourneau, présente son rapport.

#### **b. Moncton**

Le coordonnateur Moncton, Michel Nogue, présente son rapport.

#### **c. Régions**

Le coordonnateur des régions, Piel Côté, présente son rapport.

### **9. Modifications aux Statuts et règlements**

*Il est proposé par Jean-Claude Taliana et appuyé par Martin Poiré d'adopter les modifications proposées à l'article 9 des Statuts et règlements. Adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par Claude Bellemare et appuyé par Carole Bertrand d'adopter les modifications proposées à l'article 44 des Statuts et règlements. Adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par Étienne Gosselin et appuyé par Sophie Pelletier d'adopter les modifications proposées à l'article 42 des Statuts et règlements. Adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par Martin Poiré et appuyé par Sylvain Primeau d'adopter les modifications proposées aux articles 7, 12, 15, 21, 26, 31, 43 des Statuts et règlements, et la modification du nom du syndicat pour Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada. Adopté à l'unanimité.*

## **10. Changement de nom du syndicat**

### **a. Adoption du nouveau nom et identification des élus du bureau syndical**

*Il est proposé par Geneviève Génier Carrier et appuyé par Martin Poiré de remplacer le nom de Syndicat des communications de Radio-Canada par celui de Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN). Adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par El Yazid Aassila et appuyé par Martin Poiré de confirmer que les membres du bureau syndical du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada sont :*

- *Pierre Tousignant, président*
- *Isabelle Montpetit, secrétaire générale et trésorière*
- *Jean-François Nadeau, responsable des griefs et litiges*
- *Damian Pilié, responsable des relations de travail*
- *Marie-Andrée Charron, responsable de la santé, de la sécurité et de l'équité*
- *David Savoie : responsable des communications et de la mobilisation*
- *Josianne Létourneau, coordonnatrice Montréal*
- *Michel Nogue, coordonnateur Moncton*
- *Piel Côté, coordonnateur Régions*

*Adopté à l'unanimité.*

### **b. Logo du syndicat**

Lorsque le changement du nom du syndicat sera officiel, des propositions de logos seront soumises aux membres.

## **11. Levée de la réunion**

La réunion se termine à 16 h 53.